

221C2754
FR0000060402-FS0828

15 octobre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALBIOMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 octobre 2021, la société Kabouter Management LLC¹ (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 octobre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 1 564 560 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Kabouter International Opportunities Fund II, LLC	1 442 594	4,50
Kabouter International Mission Fund, LLC	34 675	0,11
Autres	87 291	0,27
Total Kabouter Management LLC	1 564 560	4,88

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALBIOMA sur le marché.

¹ La société Kabouter Management LLC est contrôlée par la société Kabouter Holdings, Inc., elle-même contrôlée par M. Peter Zaldivar à hauteur de 51% et par M. Marcel Houtzager à hauteur de 44%. Il est précisé que MM. Zaldivar et Houtzager et la société Kabouter Holdings, Inc. ne détiennent directement aucune action ALBIOMA.

² Sur la base d'un capital composé de 32 052 047 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.